
Comité mixte sur la santé et la sécurité au travail

PROCÈS-VERBAL

Le 17 septembre 2014

10 h 30

Siège social, Timmins, édifice A , salle du Conseil

PRÉSENCES :

Représentants-es des
travailleurs-es :

André Gauthier, S.C.F.P. – E.S.C.Sainte-Marie – New Liskeard
Anne Vinet-Roy, A.E.F.O. – É.S.C. Thériault
Arold Fortin, A.E.F.O. – É.C. Sts-Martyrs-Canadiens – Iroquois Falls
Denise Lavigne, S.C.F.P. – Siège Social Timmins
Diane Potvin-Carrière, F.E.É.S.O. – É.S. André Cary – Kapuskasing
Isabelle Proulx, A.E.F.O. – É.C. St-Louis, Hearst
Jean-Noël Frigo, F.E.É.S.O. - Hearst
Lucie Loranger, F.E.É.S.O. – É.C. Sts-Martyrs-Canadiens – Iroquois Falls, coprésidence
Richard Limoges, S.C.F.P. – É.C. Jean-Vanier – Kirkland Lake

Représentants-es du Conseil : Carol Mackey, É.S.C. Sainte-Marie, Temiskaming Shores
Claude Beaulac, Point de service – New Liskeard
Lucie Hatton, Siège social – Timmins
Pierre Therrien, Point de service – Kapuskasing
Steve Guertin, É.S.C. Jean-Vanier, Kirkland Lake, coprésidence
Tricia Papineau, É.S.C. Cité des Jeunes, Kapuskasing

Personne-ressource :

Secrétaire : Lynne Dénommé, secrétaire de direction – Siège social - Timmins

ABSENCES : Céline B. Lacroix – Point de service de Hearst

Ouverture de la réunion à 10 h 30. S. Guertin souhaite la bienvenue à tous et les membres se présentent à tour de rôle.

1. Prière récitée par Steve Guertin
Rencontre présidée par Steve Guertin

2. **Adoption de l'ordre du jour :**

Que l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants:

- 19 a) Intercom dans les salles techniques et autres locaux bruyants (T. Papineau)
- 19 b) Panneau électrique – École catholique Assomption – Kirkland Lake (R. Limoges)

Proposée par Lucie Hatton
Appuyée par Carol Mackey

Adoptée

3. **Adoption du procès-verbal de la dernière réunion :**

Que le procès-verbal de la réunion tenue le 3 juin 2014 soit adopté tel que modifié.

Proposée par Diane Potvin-Carrière
Appuyée par Anne Vinet-Roy

A. Vinet-Roy aimerait ajouter à l'item 5 - 7^e paragraphe – Invitée Madame Lorraine Presley « on s'entend qu'il y a d'autres situations qui peuvent causer des problèmes de santé et doivent être adressées. » Il est primordial que le mot 'santé' soit défini plus clairement. T. Papineau ajoute qu'elle a vérifié auprès des autres conseils scolaires à voir s'il y a des formulaires qui existent que l'employé pourrait remplir lorsqu'il n'y a pas de blessure physique. Une discussion s'ensuit.

Adoptée

4. **Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 3 juin 2014 :**

P. Therrien explique que la formation orientation en santé et sécurité pour les nouveaux employés offerte sur le site de Pacfoss est équivalente à la formation sensibilisation à la S&S offerte par le Ministère du travail. S. Guertin demande s'il y a une façon plus facile pour retracer si les employés, qui ont changé d'école en septembre, ont tous suivi les formations obligatoires sur le site de Pacfoss. P. Therrien explique la procédure à suivre pour vérifier ces renseignements sur le site de Pacfoss.

C. Mackey demande si la mise à jour des fiches d'inspection est complète. P. Therrien indique que les membres pourront utiliser la nouvelle fiche lorsque ceux-ci feront l'inspection annuelle en octobre prochain.

A. Vinet-Roy demande si un sous-comité a été mis en place. S. Guertin confirme l'embauche de la nouvelle travailleuse en santé mentale – Sandra Sparrow. L. Loranger ajoute qu'elle peut préparer une lettre pour remettre à Madame Lorraine Presley pour réitérer nos questions telles que : quand est-ce que le comité sera en place, est-ce qu'un des membres du CMSST siègera à ce sous-comité, etc.

S. Guertin ajoute qu'il doit rencontrer la directrice de l'éducation à la fin de la journée et fera un suivi avec elle à ce sujet. Aussi S. Guertin communiquera avec S. Sparrow à savoir son rôle, ses responsabilités, et l'inviter à venir faire une présentation aux membres. etc. Il

partagera ces informations avec les membres à la prochaine réunion.

Les membres recommandent que ce sous-comité développe un gabarit pour les écoles pour encourager les employés à remplir le formulaire d'accident au travail lorsqu'il s'agit d'intimidation.

S. Guertin indique que le sous-comité va sûrement aider à la politique. Il ajoute d'avoir fait des études de cas impliquant la T.E.S., l'aie-enseignant, la conseillère en comportement et les parents pour venir en aide à des élèves.

5. **Élection des coprésidences:**

Que Steve Guertin soit nommé à la coprésidence. Steve Guertin accepte la nomination.

Proposée par Anne Vinet-Roy

Appuyée par André Gauthier

Adoptée

Nomination du représentant-e des employé-es :

Que Lucie Loranger soit nommée à la coprésidence. Lucie Lorranger accepte la nomination.

Proposée par Carol Mackey

Appuyée par Anne Vinet-Roy

Adoptée

6. **Révision de la politique #3104 :**

Cette politique doit être révisée à chaque année et doit être affichée sur le tableau de Santé et sécurité ainsi que sur le site web du conseil. Que la politique soit acceptée telle que révisée.

Proposée par A. Vinet-Roy

Appuyée par A. Gauthier

Adoptée

Les objectifs demandés du Ministère ont été rencontrés. Il n'y a pas toujours de suivis disciplinaires faits avec les élèves suite à des rapports d'incidents. La politique d'harcèlement au travail du conseil ne s'applique pas aux élèves. Si le nombre et la nature des accidents au travail n'est pas dans le rapport présenté au conseil, ceci ne sera pas adressé par les conseillers scolaires. Ceux-ci ne pourront pas être informés et ne seront pas sensibiliser aux inquiétudes des employés.

7. **Liste des travailleurs désignés – demande en septembre seulement et non en juin:**

P. Therrien indique que la demande pour des travailleurs désignés se fera en septembre. Il ajoute que plusieurs enseignants ont changé d'école et que la liste sera modifiée suite aux réponses reçues. A. Vinet-Roy souligne qu'il n'y a pas de travailleurs désignés à une école en particulier car certains membres du personnel indiquent qu'il n'y a pas de suivis de faits suite aux inspections. Une problématique est que le propriétaire doit faire les réparations. P. Therrien ajoute que la direction doit aussi s'assurer que les suivis sont faits.

8. **Inspections annuelles par les membres du CMSST**

Un tableau est remis aux membres indiquant les membres qui feront les inspections annuelles des écoles en octobre prochain. Un sommaire d'inspection des bâtiments pour la période de juin à septembre 2014 est remis aux membres. Une mise à jour de ce tableau sera faite et remise à la prochaine réunion.

P. Therrien indique qu'il a envoyé, aux membres, une note en juin avec toutes les informations pour faire une inspection. P. Therrien fera suivre un courriel aux membres avec les renseignements nécessaires pour faire les inspections. P. Therrien ajoute que les membres qui feront les inspections annuelles communiquent avec les représentants pour les aviser.

9. **Inspection des lieux de travail / Claude Beaulac**

C. Beaulac s'occupe de faire les inspections des lieux de travail dans la région sud.

Inspection des lieux de travail / Pierre Therrien

P. Therrien s'occupe de faire les inspections des lieux de travail dans la région nord.

10. **Rapports d'accident au travail :** Lucie Hatton

Pour la période du 1^{er} juin au 31 août, il y a eu au total sept (7) accidents.

Syndicats	membres qui ont reçu des <u>soins de santé</u>	cas qui ont nécessité du <u>temps perdu</u>	Accidents, incidents <u>reliés à la violence</u>
AEFO	0	0	5
FÉESO	0	0	
SCFP	1	0	
Suppléance – AEFO	0	0	
Suppléance – FÉESO	0	0	
Suppléance – SCFP	0	1	

11. **Suivi des rencontres avec le personnel de soutien avec les directions pour le dossier de Santé et sécurité en début d'année :**

Lorsque le travailleur désigné accepte le poste, il consent à faire les inspections mensuelles et ce durant leurs heures de travail. C. Mackey indique que K. Lafrenière a fait une présentation aux directions lors de la dernière réunion en août dernier. C. Mackey ajoute que la prochaine réunion des directions aura lieu le 23 septembre. P. Therrien espère avoir un gabarit pour la prochaine réunion des directions.

Diner à 12 h 10
Retour à 12 h 40

12. **Communiqués:** (faire parvenir à Céline B. Lacroix)

Septembre – Pierre Therrien

Octobre – Anne Vinet-Roy

Novembre — Carol Mackey

Décembre — Arold Fortin

Janvier – Richard Limoges

13. **Personnel de suppléance pour la formation « La sensibilisation à la santé et à la sécurité » PACFOSS / Pierre Therrien**

La formation 'Orientation à la santé et à la sécurité pour les nouveaux employés' est offerte sur le site de Pacfoss. Tous les membres de personnel en suppléance doivent suivre cette formation. Les membres discutent que les employés doivent avoir suivi cette formation avant de commencer à travailler. P. Therrien suggère d'en discuter avec le secteur de ressources humaines pour savoir quelles procédures doivent être suivies pour offrir cette formation et les coûts reliés. P. Therrien fera une mise à jour à la prochaine réunion.

14. **Laboratoire de science – Santé et sécurité dans les ateliers (recommandation du jury)**

P. Therrien remet le document au sujet des 22 recommandations et informe les membres de l'événement qui est survenu et la raison des recommandations du jury. P. Therrien indique que des mesures administratives et/ou un protocole doit être mis en place dans les mois à venir. Il ajoute qu'il sera primordial que tous les élèves et les enseignants qui travaillent dans les ateliers techniques soient formés pour accomplir en toute sécurité ce genre de travaux.

15. **Mise à jour des fiches signalétiques par le personnel responsable en début septembre :**

P. Therrien informe les membres que le dossier de mise à jour des fiches signalétiques progresse bien. Il a communiqué avec trois compagnies afin d'établir une gestion électronique des fiches. Il indique qu'il y a beaucoup de produits de conciergerie utilisés selon les préférences des concierges. Les superviseurs d'entretien encouragent l'utilisation des produits verts. Il ajoute que certains produits sont utilisés seulement une fois mais qu'une fiche est nécessaire et que ces mêmes produits demeurent entreposés pendant très longtemps.

16. **Base à l'agrément, partie 2 offert par France Germain le 4 et 5 novembre 2014 se termine à 12h à Timmins. Rappel aux membres qui ont suivi base à l'agrément partie 1.**

Les membres suivants ont signalé leur intérêt à suivre la partie 2 – base à l'agrément

A. Vinet-Roy

Richard Limoges

Carol Mackey

Arold Fortin

Denise Lavigne

Isabelle Proulx

Pierre Therrien

17. **France Germain (SBCI) rencontre Pierre Therrien le 15 octobre 2014 pour faire un survol de nos procédures.**

P. Therrien souligne que France Germain fait une tournée des conseils scolaires. Elle sera à Timmins le 15 octobre prochain. Elle fera un survol des procédures mises en place par le CMSST. P. Therrien fera un compte rendu des discussions qui sera présenté à la prochaine rencontre.

L. Hatton partage qu'il semble y avoir une hausse de réclamations pour des problèmes d'ouïe de la part des employés à la retraite. Elle ajoute qu'il serait important d'avoir un formulaire que les employés signent indiquant que des appareils dispositifs étaient disponibles et qu'ils les portent. De cette façon, le conseil s'assure que les employés ont accès et utilisent les dispositifs. Elle fera une recherche à savoir si d'autres conseils ont déjà un tel formulaire.

18. **Cours premiers soins / Pierre Therrien**

Des cours de premiers soins peuvent être offerts. Il s'agit d'établir les besoins et dresser une liste des employés qui signalent leur intérêt. Aussi, il serait bon de vérifier auprès du collège s'il y a une personne qualifiée pour donner ces cours.

19. **Autres sujets à discuter**

19 a) Intercom dans les salles techniques et autres locaux bruyants (T. Papineau)

T. Papineau informe les membres que les intercoms et les stroboscopes ne fonctionnent pas toujours dans les salles techniques et autres locaux bruyants. Elle ajoute que ceci peut être problématique surtout avec le code rouge. P. Therrien fera un suivi.

19 b) Panneau électrique – École catholique Assomption – Kirkland Lake (R. Limoges)

R. Limoge indique qu'il y a des problèmes avec le panneau électrique. S'il y a un manque de pouvoir, le panneau doit être remis en marche manuellement. C. Beaulac s'informe et fera des suivis à ce sujet.

20. **Prochaine rencontre** - le mercredi 3 décembre à 10 h 30

21. **Levée de la séance à 14 h**

Proposée par Arold Fortin
Appuyée par Diane Potvin-Carrière

Adoptée

Le 3 décembre 2014
Date

Steve Guertin
Steve Guertin, coprésidence

Lucie Loranger
Lucie Loranger, coprésidence